



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

COVID-19

BULLETIN D'INFORMATION

Numéro 5, juillet 2020

Ces bulletins d'information ont pour but d'apporter un éclairage sur certaines situations ou problématiques qui touchent la jeunesse en difficulté en temps de pandémie.

L'institut universitaire *Jeunes en difficulté* regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ses travaux portent sur les questions de maltraitance, de troubles de comportement, de délinquance, d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles en difficulté.

Rédaction : Pascal Jobin et
Sophie T. Hébert



Confinement :
l'intégration
sociale des
jeunes placés à
l'ère du
numérique



MISE EN CONTEXTE

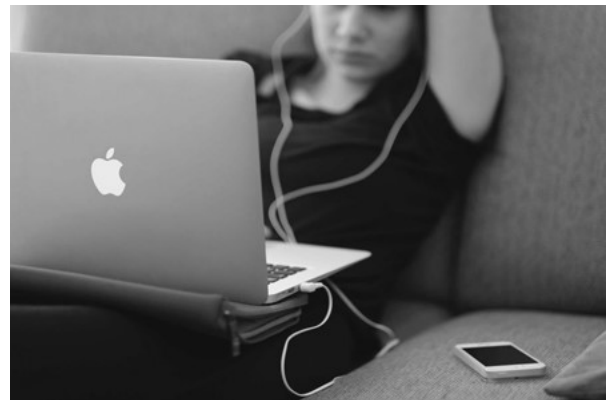
Ce bulletin vise à aborder la question de l'intégration sociale des jeunes placés dans les centres de réadaptation en contexte de pandémie mondiale. Il vise plus spécifiquement à sensibiliser le lecteur sur l'importance de l'intégration socionumérique pour ces jeunes ayant certaines vulnérabilités. Dans un premier temps, un aperçu du travail d'intégration sociale auprès des jeunes placés sera exposé. Dans un deuxième temps, nous proposons une description des changements vécus lors de la pandémie et de la réalité observée par les intervenants qui travaillent à l'intégration sociale dans un contexte où le numérique est devenu essentiel pour rester connecté avec le reste de la société.

L'intégration
sociale des
jeunes placés
à l'ère du
numérique

LES SERVICES POUR L'INTÉGRATION SOCIALE DES JEUNES

Il y a quelques années, les services d'intégration sociale offerts aux jeunes placés en centre de réadaptation visaient surtout à développer leurs compétences fonctionnelles : recherche d'emploi, vie en appartement, épicerie, etc. Depuis, l'offre de services a été bonifiée pour répondre à des besoins liés au développement de compétences de réseautage. Par exemple, les professionnels qui œuvrent auprès de ces jeunes ont développé des liens avec les milieux communautaires qui gravitent autour des centres de réadaptation afin de prolonger l'aide reçue en placement au-delà de 18 ans. Le développement d'un réseau social pour ces jeunes est devenu central, notamment pour le passage à la vie adulte. Les centres de réadaptation s'ouvrent donc de plus en plus sur le « monde extérieur ».

En parallèle, chez les jeunes de la population générale, l'utilisation des plateformes numériques de communication se répand largement. Ceux-ci s'en servent au quotidien comme source de divertissement, mais aussi comme moyen de développer leur réseau social et maintenir les contacts avec leurs amis et leurs proches (Institut de Sociologie-Université de Bruxelles, 2016). Le numérique est donc un outil d'intégration sociale sur le plan fonctionnel, professionnel et personnel, et de fait, « prépar[e] adéquatement [c]es futurs citoyens à vivre dans la société du savoir » (Ham et Cha, 2009).



L'INTÉGRATION SOCIONUMÉRIQUE: CE QUE LA PANDÉMIE MET EN LUMIÈRE

La crise sociosanitaire des derniers mois change la donne pour les jeunes placés. Les centres de réadaptation ont dû composer avec une nouvelle réalité, notamment par l'imposition du confinement en milieu de vie, mais aussi par un arrêté ministériel issu le 19 mars qui est venu suspendre les décisions ou ordonnances rendues par la Cour du Québec quant aux contacts en présence physique de l'enfant avec ses parents, grands-parents ou toute autre personne. Au plus fort de la crise, les modalités de contact sont alors laissées à la discrétion de la DPJ afin de protéger la santé de la population en contexte de pandémie. Si les jeunes placés en centres de réadaptation cessent d'aller à l'école, ils sont également contraints à cesser leur recherche d'emploi. Les jeunes placés, comme ceux de la population générale, se retrouvent confinés et coupés de leurs activités quotidiennes.

**« Ils ne travaillaient plus, ils n'allaient plus à l'école, ils n'avaient plus de rendez-vous...
tout ce qui est était maintenu c'était les aspects institutionnels »**

Annie Grenier, spécialiste en activité clinique à l'unité Neptune, programme DAVA

Alors qu'une grande partie des jeunes de la société québécoise se confinent dans un contexte où l'accessibilité au numérique leur permet de suivre leur cours et de rester en contact avec leurs amis, la pandémie vient mettre en relief une faille déjà importante; l'inaccessibilité au numérique contribue à creuser l'écart entre les jeunes placés en centre de réadaptation et les autres jeunes. On observe le manque criant de matériel informatique dans les ressources d'hébergement institutionnelles (ordinateurs, tablettes). Cette exclusion numérique des jeunes s'additionne à une restriction de moyens que vivent les professionnels lorsqu'ils accompagnent les jeunes dans le développement de leurs compétences TIC (technologie, information, communication), surtout en comparaison avec d'autres professionnels qui interviennent auprès de la jeunesse (ex : enseignants).

« On a reçu la possibilité de faire des visites virtuelles avec certaines ressources donc qui nous ont envoyé des liens... qu'on ne pouvait pas ouvrir avec nos ordinateurs. Ça faisait partie des enjeux quand même assez majeurs »

Annie Grenier, spécialiste en activité clinique à l'unité Neptune, programme DAVA

CE QUE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE NOUS ENSEIGNE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SOCIONUMÉRIQUES EN CONTEXTE DE PROTECTION

Une équipe de chercheurs français soulignent la nécessité pour l'ensemble des acteurs, tant juridiques que professionnels, de considérer la place du numérique dans l'organisation du travail en protection de la jeunesse (Potin, Henaff et Trelu, 2018). La crise sociosanitaire a d'ailleurs rendu incontournable

d'adapter les pratiques d'intervention en protection de la jeunesse aux nouvelles technologies (Collings, Wright et Ciftci, 2020 : Étude faisant l'objet d'un coup d'œil de la part de notre équipe)¹.

Le peu d'études qui portent sur l'utilisation du numérique en protection de la jeunesse expose le manque de balises pour les professionnels qui accompagnent les jeunes placés en ce qui a trait à la gestion des contacts en ligne. Les professionnels doivent composer avec la présence de ces échanges, sans formation ni cadre d'intervention clair occasionnant des interventions très inégales (Maupas, 2019; Potin, 2014; Potin Henaff, Trelu, et Sorin, 2019; Potin et al., 2018; Macdonald Kelly, Higgins et Robinson, 2017). Cette absence de formation liée à l'usage des réseaux sociaux pourrait mener les intervenants à entretenir de la méfiance vis-à-vis les technologies numériques. Cette



¹https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciusscsmtl/files/media/document/Coup%20d%27oeil%20%232%20-%20contacts%20virtuels%20enfants%20place%CC%81s.pdf?fbclid=IwAR1P7RKKSa8-ybvNORyYrGpzXt3Hh-eRIksgcA4_QqIJSH4Ynlk6iKLE8

méfiance aurait tendance à être recréée par les jeunes qui restreindraient alors leurs communications (Potin et al., 2018). En l'absence d'accompagnement ou de cadre, ces jeunes se retrouvent donc seuls devant la responsabilité de donner un sens à leurs échanges numériques, sans qu'ils aient nécessairement la capacité de discernement pour bien les contextualiser. Cette réalité pourrait laisser les jeunes inquiets et isolés (Potin et al., 2018) et fragiliser de façon significative la stabilité du placement (Macdonald et al., 2017).

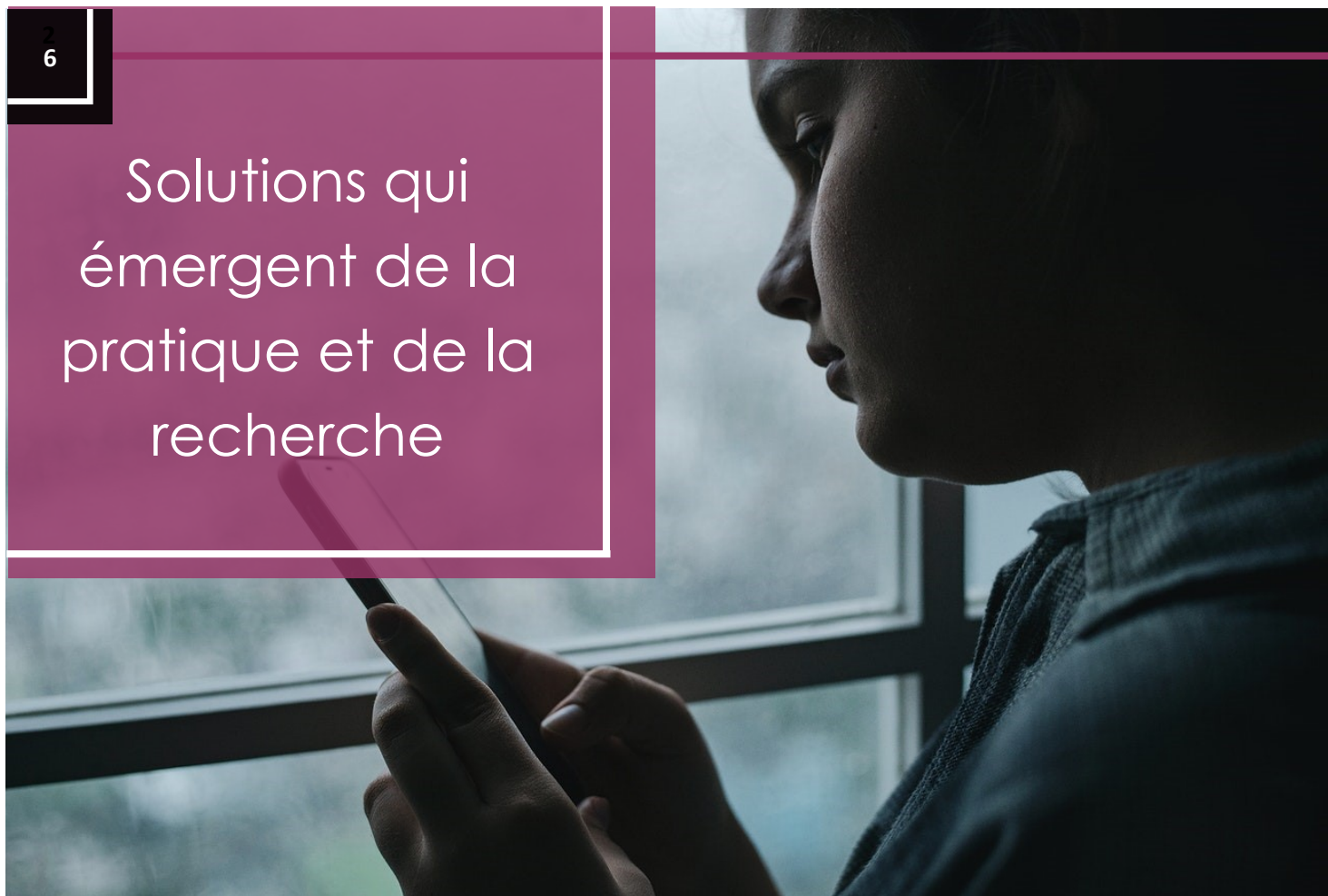


Cette gestion du risque n'est pas sans rappeler le dilemme constant entre le mandat de protection envers les jeunes et la promotion des droits de ces derniers (Potin et al., 2018; Macdonald et al., 2017). Cet enjeu est également central dans l'univers du numérique en contexte de protection de la jeunesse. Faute de ressources pour développer les compétences des jeunes, les centres de réadaptation se retrouvent alors à assurer la protection de ceux-ci en limitant l'accès aux outils numériques qui pourraient pourtant jouer un rôle dans leur intégration sociale.

En contexte de placement, les jeunes sont limités dans leurs sorties et leurs déplacements, une situation qui s'apparente au confinement vécu lors de la crise par l'ensemble de la population. Or, si celle-ci s'est rapidement réorganisée autour d'outils numériques, on peut imaginer les besoins des jeunes placés de rester en lien avec le « monde extérieur ». Assurer le développement des compétences socionumériques chez les jeunes placés en centre de réadaptation apparaît donc comme la suite logique dans leur intégration sociale, sans quoi, ceux-ci se retrouvent exclus d'une part importante des activités de la société. En effet, la crise sociosanitaire a fait ressortir le caractère inquiétant de l'exclusion socionumérique chez les jeunes placées en centre de réadaptation.



Solutions qui émergent de la pratique et de la recherche



En plus de souligner l'importance d'offrir des formations aux intervenants qui leurs permettront de développer leurs compétences numériques, nous proposons deux exemples de solutions qui favorisent l'intégration numérique des jeunes placés. Celles-ci se retrouvent dans deux sphères : le développement de partenariats avec des organismes qui gravitent autour des centres de réadaptation et l'intensification des recherches dans ce domaine.

L'une des solutions explorées jusqu'à maintenant pour faciliter l'appropriation des compétences socio-numériques chez les jeunes placés est de développer des projets en partenariats avec les organismes communautaires. Depuis la pandémie, le programme de Développement des apprentissages à la vie adulte (DAVA) et l'organisme Opération placement jeunesse (OPJ) ont relancés leurs travaux afin d'adapter une formation sur les méthodes de recherche d'emploi par l'entremise des plateformes numériques. Par exemple, en plus de pouvoir raffiner sa technique d'entrevue avec l'aide d'un intervenant communautaire, un jeune pourrait maintenant faire une simulation d'entrevue de manière virtuelle.

Également, bien que l'utilisation des technologies numériques soit encore peu étudiée en contexte de protection de la jeunesse, celle-ci semble émerger de plus en plus dans différents travaux de recherche (Maupas, 2019). Plusieurs études commencent notamment à se pencher sur la présence des technologies numériques dans le travail des professionnels œuvrant en protection de la jeunesse (Dodsworth, Bailey, Schofield, Cooper, Fleming et Young, 2012; Potin, 2014). À l'Institut universitaire Jeunes en difficulté, une étude sur le maintien des liens familiaux par la correspondance socio-numérique est également en démarrage (S.T. Hébert et M-A Poirier).

Autant sur le plan de la pratique que celle de la recherche, la crise sociosanitaire des derniers mois a démontré que l'intégration socio-numérique des jeunes placés devrait être une priorité afin de faciliter leur inclusion au reste de la société québécoise.

RÉFÉRENCES

1. Collings, S., Wright, A.C., Ciftci, S. (2020). Helping children in care stay in contact with their birth families during COVID-19. Australian Institute of family study.
2. Dodsworth, J., Bailey, S., Schofield, G., Cooper, N., Fleming, P. et Young, J. (2012). Internet technology: An empowering or alienating tool for communication between foster-carers and social workers? British Journal of Social Work, 43(4), 775-795.
3. Ham, S.-H., & Cha, Y.-K. (2009). Positioning education in the information society: The transnational diffusion of the information and communication technology curriculum. Comparative Education Review, 53(4), 535-557.
4. Hébert, S.T., Poirier, M-A et Laguë, I. (2020). Correspondance socionumérique : L'angle mort sur le maintien des liens familiaux chez les jeunes placés. Protocole de recherche : Institut universitaire jeunes en difficulté.
5. Institut de Sociologie-Université Libre de Bruxelles. (2016). Enquête sur l'usage du smartphone auprès de 1,589 jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Repéré à <https://reform.be/Wordpress/wp-content/uploads/2019/01/ReForm-Enquête-Smartphones-2016-WEB.pdf>
6. Macdonald, G., Kelly, G.P., Higgins, K.M. et Robinson, C. (2016). Mobile phones and contact arrangements for children living in care. British Journal of Social Work, 47(3), 828-845.
7. Maupas, C. (2019). Le recours aux technologies socionumériques chez les parents d'enfants placés: support de liens, outils de résistances. Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine, (32).
8. Potin, E. (2014). AEMO et régulation des échanges familiaux. L'usage des TNIC. La revue internationale de l'éducation familiale, 1, 75-92.
9. Potin, E., Henaff, G. et Trelu, H. (2018). Quand les liens familiaux s'appuient sur les médias socionumériques. Approche sociojuridique des relations familiales au sein de la protection de l'enfance.
10. Potin, E., Henaff, G., Trelu, H. et Sorin, F. (2019). Enfants placés et familles connectées: Approche socio-juridique de la correspondance familiale numérique. Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine, (31).